

Mettre en jeu et tenir parole

Hélène Matte

Number 135, Spring 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/93858ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (print)

1923-2764 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Matte, H. (2020). Review of [Mettre en jeu et tenir parole]. *Inter*, (135), 130–133.

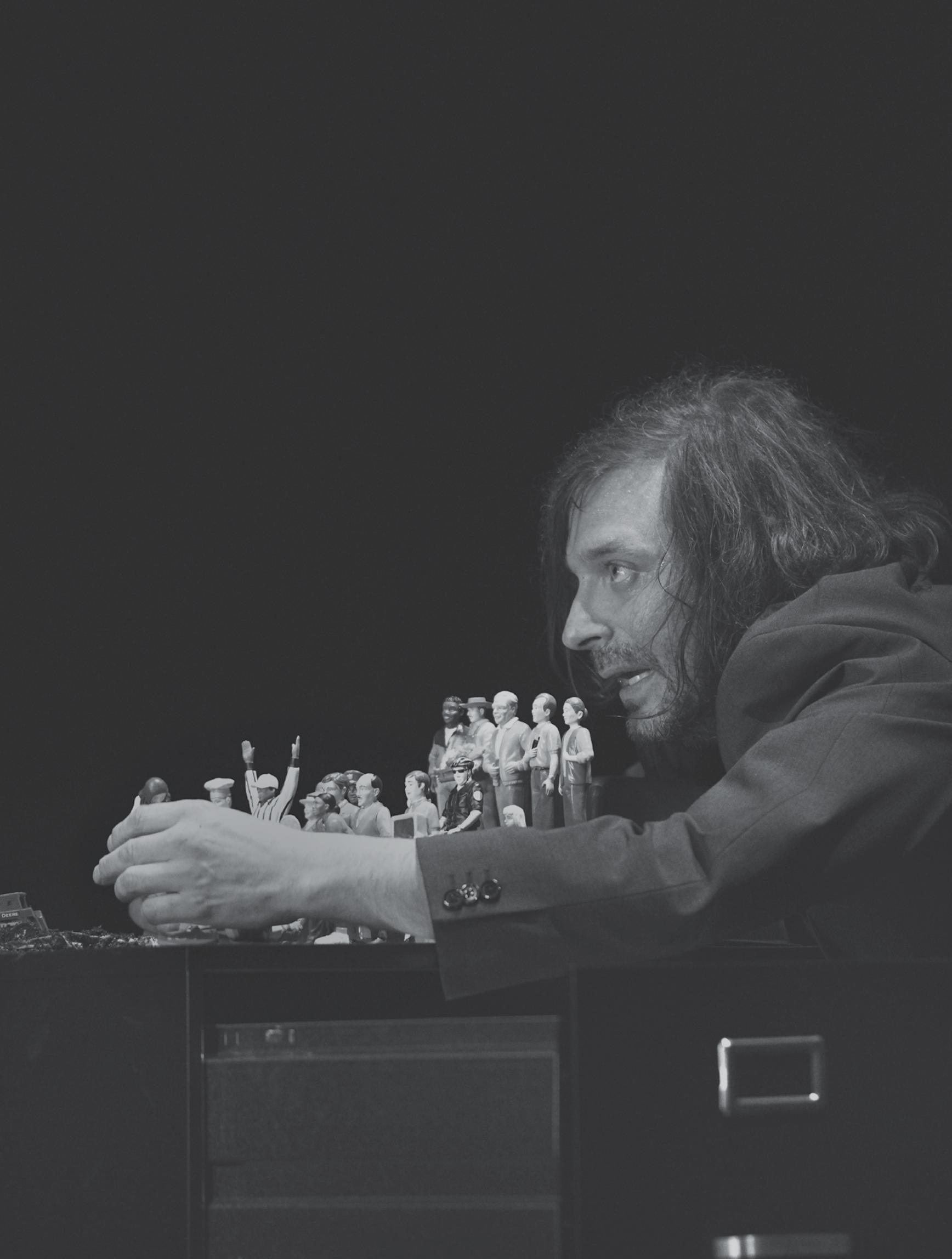
Mettre en jeu et tenir parole

Hélène Matte

À ce qu'on dit, avec ses 33 textes législatifs, la Constitution canadienne serait l'une des moins concises au monde. À ce qu'on dit, elle a été signée par des provinces en 1982, sans l'accord du Québec. Quand Christian Lapointe raconte la Nuit des longs couteaux, une trame sonore fait entendre une podorythmie entraînante : jamais une histoire politique aussi moche n'aura été aussi enlevante ! À ce qu'on dit, le chef libéral québécois aurait récemment manifesté à son homologue canadien un intérêt pour remédier à l'omission historique. Le premier ministre Trudeau junior aurait alors répondu qu'il valait mieux ne pas ouvrir la discussion sur le sujet : elle ne serait que distraction. Une distraction ? Il n'en fallait pas plus pour que le metteur en scène le prenne au mot et se prête au jeu : « N'est-ce pas, après tout, l'affaire des gens de théâtre que de distraire ? »

Voilà la prémisse de la pièce *Constituons !* présentée à Montréal, Rouyn-Noranda, Ville-Marie, Baie-Comeau, Rimouski, Jonquière, Carleton et Québec en 2019. Loin du théâtre psychologique qui joue ses dialogues en triturant les états émotifs de personnages fictifs, *Constituons !* est plutôt de la trame du théâtre documentaire. Elle met en scène l'expérience du « vrai monde », en l'occurrence des citoyens de tous horizons, faisant par le fait même son propre examen de conscience.

Ce qui particularise *Constituons !*, c'est sa matière se fonde sur l'absence. D'abord, l'absence d'une constitution propre à la nation québécoise en est l'enjeu principal. Il est proposé de combler le manque par la création d'une assemblée constituante à laquelle l'absence de représentants autochtones est vite soulignée. De même, l'objet de la pièce déborde largement la scène, ou plutôt fait de la province du Québec, de par son territoire et sa nature politique, la scène elle-même. Est-ce du théâtre ? Ne sommes-nous pas, plus que jamais, au théâtre ?



MISE AU JEU

L'enjeu est énorme et il revient au metteur en scène d'en porter l'odieux. Avec une ironie grinçante, il explique le processus complexe d'organisation d'une assemblée formée d'une quarantaine de citoyens, en commençant par le choix (au hasard) selon des critères d'âge, de sexe, de classe sociale et d'origine, dans un souci de représenter la population, jusqu'à la coordination de la tournée de consultation régionale, de dépôts de mémoires et enfin de plénières ayant mené à l'écriture, oui, de la Constitution citoyenne du Québec. Pour y arriver, la coopération d'une dizaine de théâtres et le soutien d'un ensemble d'organismes, d'institutions et de subsides partout au Québec sont démontrés, chiffres à l'appui, à même la présentation. Surtout, la collaboration entre l'artiste et l'Institut du Nouveau Monde, dont le mandat est d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique, vient effacer la frontière entre le théâtre et le réel, puisque c'est à l'organisme non partisan qu'a été confié le mandat de concevoir la démarche d'assemblée constituante. Un théâtre comme piratage du réel ?

Christian Lapointe se présente alors comme un titan, au nom de cette assemblée constituante absente, devant un public qui en est l'ersatz. Difficile de qualifier sa prestation de monologue, même si, exhortant aplomb, mémoire et endurance, il tient seul la scène durant presque trois heures – magistralement, devons-nous dire, dans tous les sens du terme. Christian Lapointe y est en constant dialogue avec une caméra en direct qu'il manipule tout au long de sa performance. La multiplicité des écrans, leur interactivité et leur transparence racontent elles aussi le chantier de création. Boîtes et onglets sont projetés, affichant correspondances, tableaux de statistiques, générique, images *live*, photos des protagonistes, questions posées, liste des participants, archives et témoignages vidéo des membres de l'assemblée constituante.

Le dialogue se fait également avec les membres de la salle à l'occasion d'un quiz de plus en plus déjanté. Sous la pression des projecteurs et de la minuterie, certains spectateurs restent figés devant des questions comme « Quels sont nos valeurs, principes, symboles nationaux ? » et « Comment doit-on répartir les pouvoirs entre les régions ? ». Puis, tous sont pris en otage par la caméra, projetés à l'écran et incités à voter en levant des cartons colorés. Zoomant sur le public et retranchant une partie de l'image d'ensemble, l'animateur rigole : « Voyez comme c'est facile de se couper d'une partie de l'électorat et de manipuler les données ! » La rafale interrogatoire dévie, la discussion passe du droit collectif à la représentation théâtrale elle-même : « Y a-t-il indivisibilité entre l'espace scénique et publique ? », « Ce projet théâtral est-il un détournement de fonds à des fins politiques ? » À la question de l'abolition du poste de gouverneur général, sur laquelle la foule de Québec est unanime, Lapointe souligne l'arrivée sonore du double *base drum*. Nous sommes bien au théâtre, et une trame sonore induisant nos émotions évoque ce « bruit ambiant qui nous sépare de la démocratie », dont il sera aussi question.

MISE EN SCÈNE ET MISE EN ABYME

Voici ce qui se joue : le théâtre comme agora. Pour la forme, le public mime une assemblée qui a déjà accompli sa mission et doit ultimement choisir quelle en sera la suite. Un exemplaire de la Constitution citoyenne du Québec est effectivement remis à chacun à la sortie. Or, pour l'heure, dans l'arène théâtrale, cette mise en scène de la démocratie à ceci de particulier qu'elle n'a de cesse de se justifier elle-même, jusqu'à réclamer ses origines grecques dans l'une de ses fréquentes mises en abyme.

Le coryphée amène sur l'autel une enveloppe cachetée. Le couperet servant à l'ouvrir devient, un bref instant, une dague avec laquelle il feint de se sacrifier. Il choisit plutôt de lire la lettre de la conseillère dramaturgique. Elle souligne le parallèle entre l'*Odyssée* d'Homère et la structure tripartite de *Constituons!*. La finesse de l'analyse se mute alors en une grossière métamorphose. Le décor évoquant la bureaucratie, avec ses stores vénitiens, ses classeurs, ses écrans, sa machine à café et son téléphone, devient le lieu d'une tragédie comique : la nappe devient une toge, la brosse de balai se transforme en plumeau d'un casque Tupperware, son manche est une lance. Ulysse retourne à Ithaque comme le théâtre retrouve son costume. La dualité est à la fois troublante et hilarante, entre la mise en scène et la mise en abyme la jetant assidûment dans le réel.

Elle s'immisce dès le début de la présentation par l'usage du doublage. À l'écran, Christian Lapointe, « les deux mains sur le volant », introduit le compte rendu de cette intense épopée, conduisant à une première constitution québécoise. L'écran, d'abord opaque, devient diaphane et laisse apparaître le metteur en scène en chair et en os, faisant chorus avec sa propre voix en une coordination impeccable. Encore, dominant la déchiqueteuse à papier, Christian Lapointe, toujours, révèle les commentaires Facebook autour du projet : les trolls opiniâtres comme les adeptes sont invités dans le cœur. Depuis la scène, il demande d'ajouter du *reverb* au brassage des boules lors du tirage au sort. Plus tard, l'image d'une console de montage est projetée à l'écran. Détournement des codes, dédoublement de personnalité : dans le téléviseur, le profil filmé en direct répond à la face. Le maître de cérémonie se transfigure en un duo de commentateurs sportifs discutant des épreuves et des joueurs. L'épopée devient un match. Nous en sommes aux séries éliminatoires.

À la fois solide et instable, notre coryphée nous mène en bateau. D'îles en livres, nous passons les étapes du périple. Homère n'est pas le seul auteur invité ; dramaturges ou thaumaturges, ils sont plusieurs à passer en clin d'œil : Shakespeare (*Comme il vous plaira*), Anatoli Lounatcharski (*Théâtre et révolution*), Baudouin de Bodinat (*La vie sur terre*), le Comité invisible (*L'insurrection qui vient*), William Butler Yeats (*Responsabilités*)... Tocqueville et *De la démocratie en Amérique* est aussi de la partie : un extrait, à propos du libre-arbitre dérobé aux citoyens, nous est servi. Au retour de l'entracte, nous découvrons enfin Christian Lapointe avec *Le petit traité de défense intellectuelle* de Normand Baillargeon à la main, un sourire en coin : « On continue ? »

Toujours avec un soupçon de sarcasme aussi désopilant que malaisant, Christian Lapointe emprunte tantôt le ton agressif du type excédé par sa propre présence, tantôt la voix attentionnée du pédagogue. Parfois, ses gestes sont provocateurs : nous le voyons pisser dans le pot d'une plante décorative au son de l'hymne national, après avoir bu et roté une bière Molson Canadian. Parfois, il manifeste une grande humilité : il n'a pas seul créé la pièce de toute pièce et fait flèche de tout bois. Aussi n'a-t-il de cesse de nommer et de donner la parole aux protagonistes absents. Enfin, la présentation se termine comme elle a débuté : sur grand écran. C'est là que le sarcasme se transforme en aveux : l'aveu de notre ignorance, sinon celui du pouvoir d'agir sur le réel ; celui, aussi, de la limite du théâtre : « Est-ce que c'est *fake* parce que c'est du théâtre ? »

MISE EN DEMEURE

Alexandre Bacon, spécialiste des enjeux autochtones, originaire de Mashteuiatsh, a le dernier mot. Cette troisième et dernière spirale vient balayer la bonne conscience qui croyait désormais en savoir davantage sur les véritables enjeux de la Constitution, voire être complice de l'accomplissement d'un grand projet non partisan et consensuel. Or, l'appel par vidéoconférence – « Un coup de fil auquel, collectivement, on ne répond pas », de dire Lapointe – s'impose et vient ébranler l'enthousiasme en mettant en évidence, encore une fois, un immense manque. Ici, l'autorité du livre laisse place à la puissance de la parole. La bienveillante explication d'Alexandre Bacon nous fait mesurer nos propres lacunes et comprendre qu'il ne suffit pas d'inclure à la Constitution le respect des Premières Nations, encore faut-il tenter de les connaître. Alors que nous étions déjà étourdis par le flot d'informations ainsi que les interférences visuelles et sonores, alors que nous croyions avoir fait le tour, soudain nous avons l'impression d'omettre l'essentiel. Notre histoire ne commence pas avec la Confédération : celle du Québec est d'abord celle des Amérindiens et des alliances faites avec les Canadiens-français. Une histoire qui depuis la conquête anglaise connaît son lot d'injustices.

L'expert nous expose ainsi « l'angle mort de l'histoire canadienne » : la Loi sur les indiens (1876, toujours en vigueur) créée à des fins d'assimilation, voire d'annihilation ; les 150 000 enfants séparés de leur famille et souvent volontairement laissés dans des établissements où ils mouraient du choléra ; les dirigeants tels que Duncan Campbell Scott qui, voulant régler le « problème indien » au début du XX^e siècle, a établi un véritable État d'apartheid ; le renoncement pour les Amérindiens voulant entrer à l'université de leurs droits en 1952 ; l'interdiction aux avocats de défendre les individus issus des Premières Nations... Les réserves existent encore, et le journal *Le Devoir* en dénonçait récemment les problèmes récurrents d'eau potable malgré les

promesses d'Ottawa¹. Néanmoins, nous n'avons pas à nous considérer meilleurs : à la fin de 2019, le gouvernement du Québec contestait l'application de loi fédérale C-92 visant à « reconnaître et confirmer »² la compétence des Autochtones à s'occuper des leurs et à gérer eux-mêmes ce qui a trait aux services à l'enfance. Puisque le Québec a lui-même failli en la matière, n'est-ce pas scandaleux ?

La présentation d'Alexandre Bacon, illustrée par une liste de traités historiques et une suite de cartes géographiques, nous fait comprendre que la difficulté d'inclure les Premières Nations dans la Constitution citoyenne du Québec n'est pas seulement due au fait qu'elles comptent de nombreuses nations et familles de langues, réparties en 43 communautés. Nonobstant les outrageuses aberrations subies par les Premières Nations et malgré les siècles de cohabitation, il subsiste un souci, à la fois implicite et pourtant évident, qu'il est impossible d'éviter : la répartition du territoire. Nous nous définissons selon un territoire fondamentalement ambigu et irrévocablement (à) partagé(r). Le chapitre 9 de la Constitution citoyenne, consacré aux partenariats avec les Autochtones, devra élaborer cette question.

CONCLUONS ?

C'est, somme toute, en fin stratège que Christian Lapointe met en scène *Constituons !* et les absences qui s'y imposent. Tantôt autour d'un café frais du jour, notre histoire politique est racontée pendant qu'il mange un beigne, façon *Passe-partout* punk, à l'aide de figurines. Les politiciens deviennent des prolétaires : nous retrouvons parmi d'autres René Lévesque en brigadier et Robert Bourassa en plombier. Après quoi, l'étalage procédural, la superposition des niveaux d'appréhension et l'hypermédiatisation des échanges – tout ce capharnaüm – nous contraignent à admettre l'impossibilité d'une objectivité totale. Nous avons constamment à faire un choix : où porter notre attention ?

En fin de compte, c'est sur un simple visage et la franchise d'un témoignage que la proposition s'achève. Ce pourrait être un baume. Or, plus que jamais un manque nous est donné. L'écran tantôt diaphane devient un écran de fumée historique, puis découvre un abîme. Les langues amérindiennes, selon Alexandre Bacon, savent plus que nulle autre nommer le territoire dans ses intimes variations. Certaines se conjuguent selon l'action de l'objet, selon s'il est « animé » ou non. Voici, de manière décisive, ce qui se dérobe à nous : le langage poétique. Il s'est depuis trop longtemps absenté du jargon législatif et de la charge didactique de l'exercice. Le théâtre comme agora est aussi celui qui bannit les poètes, comme Platon dans sa *République*.

À la fois réjouis et assommés, repus et affamés, c'est abasourdis par notre propre ignorance, mais tout de même emballés par le processus ayant mené à la première Constitution québécoise, que nous sortons de la vertigineuse odyssée qu'est *Constituons !*. En bout de ligne, le contraste est surprenant entre la démarche grandiose, l'effort de mobilisation déployé, la densité d'informations colligées et la complexité des questions, si nous les comparons aux aboutissants : le préambule d'une longue conversation avec les Premières Nations et un si mince opuscule. Tout ça pour ça ?

Il faut le dire, le livret d'une vingtaine de pages contient rien de moins que la loi fondamentale définissant les droits et devoirs de la nation. Divisé en quinze courts chapitres, depuis le partage des pouvoirs aux relations entre nations, en passant par la gestion des ressources, le texte se conclut par l'article 80 : « La présente Constitution entre en vigueur le [indiquer ici la date]. » Le 29 mai 2019, la députée Catherine Fournier a déposé le texte à l'Assemblée nationale. Le 9 octobre, il a été débattu. Ainsi, c'est autant un théâtre au service de la politique qu'un théâtre se réclamant du politique que *Constituons !* promeut ; autant une organisation circonstancielle de la Cité que la réactivation de ses fondements. En conséquence, le théâtre comme agora aura démontré que, pour cheminer, il vaut mieux tenir parole que « tenir le volant ». *Constituons !* aura certainement tenu parole : celle qui se donne à l'autre pour l'entendre dire ; celle des constituants et des participants aux forums et aux mémoires ; même celle d'un premier ministre qui considérerait la Constitution comme une distraction. L'impératif du titre *Constituons !* nous intime de passer à l'action, de perpétuer un chantier citoyen pour nous construire, et parfois nous déconstruire. Si, au cours de sa présentation, la mise en scène n'a cessé de découvrir des failles, elle réussit en définitive à colmater des brèches : nous avons désormais une constitution, et le dialogue est ouvert.

Constituons ! : création de Carte blanche et du Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, en coproduction avec le Festival TransAmériques ; mise en scène et interprétation de Christian Lapointe ; assistance à la mise en scène et régie d'Emanuelle Kirouac-Sanche ; espace et scénographie d'Anick La Bissonnière ; musique originale de Martien Bélanger ; lumière de Martin Sirois ; vidéo de Lionel Arould ; images documentaires d'Alexis Chartrand (LZR Films) ; dramaturgie de Marie-Claude Verdier ; réalisation de l'assemblée constituante citoyenne par l'Institut du Nouveau Monde ; participation spéciale d'Alexandre Bacon ; coproduction de Théâtre du Tandem, Théâtre les gens d'en bas, Théâtre Parminou, Espace K Théâtre, Théâtre du Double Signe, Théâtre À tour de rôle, STO Union, Théâtre de la Rubrique ; codiffusion du Théâtre Périscope.

- 1 Cf. Marie-Andrée Chouinard, « Peuple oublié » [en ligne], *Le Devoir*, 18 décembre 2019, www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/569297/eau-potable-peuple-oublie.
- 2 Marie-Michel Sioui, « Services à l'enfance et à la famille : les Autochtones furieux contre Québec » [en ligne], *Le Devoir*, 20 décembre 2019, www.ledevoir.com/societe/569477/dpj-quebec-conteste-les-droits-et-la-competence-des-peuples-autochtones.

p. 131
Constituons ! en représentation.
Photo : Valérie Remise.